



Le parti de Paul Biya n'étend plus prendre part aux débats organisé sur les antennes d'Equinoxe Tv et Radio. Cette information a été donnée hier soir par Serge Alain Attou.

« Cette chaise devait être occupée par Jacqueline Koyock du Rdpc. 5 minutes avant le début de l'émission, elle me fait dire que le professeur [Boyomo, Ndlr] a décidé de la suspension des interventions du Rdpc chez nous. Je vous reprends ce qu'elle m'a dit », a déclaré le présentateur vedette de l'émission « Equinoxe Soir », avant d'ajouter que « **demain (ce vendredi 13 novembre 2020 Ndlr), on va voir comment on peut remplacer le Rdpc** ».

Ce boycott du Rdpc fait suite à une émission jugée controversée. « Paroles de femmes » du 3 novembre 2020.

En effet; lors de cette émission réservée exclusivement à la junte féminine, Stéphanie Djomo, l'une des panélistes de a raconté qu'elle a perdu ses jumeaux dans la brousse alors qu'elle fuyait les combats dans les régions anglophones.

Des déclarations que le gouvernement a jugées mensongères. Et a ordonné dans la foulée l'interpellation de la femme qui est actuellement détenue à la prison centrale de New Bell.

Le ministre de la communication René Sadi, dans une note adressée à Equinoxe Tv, ordonne « **de mettre un terme à la production interactive des émissions dont les contenus, de façon récurrente, sont en violation flagrante des dispositions pertinentes de la loi régissant l'activité audiovisuelle au Cameroun ainsi que des dispositions législatives et réglementaires en vigueur** ».

En attendant, le RDPC, lui, suspend sa participation sur les antennes d'Equinoxe Tv et Radio.